

## ANNONCE POUR LA PREMIERE REUNION PUBLIQUE DU SCOTAT

### Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du Thionvillois engage sa révision...

Prenez part à la démarche et venez échanger sur les enjeux du territoire du Thionvillois pour construire son avenir !

### Une réunion publique aura lieu :

Le 23 avril prochain à 19h30 à la salle multifonctionnelle du Val Marie  
16 rue du chemin de Kem à Thionville

Composé de 120 communes et près de 261 000 habitants, l'agglomération thionvilloise se projette à 15/20 ans.

En effet, le SCoT est un projet de territoire stratégique avec une vision d'avenir sur tous les éléments qui participent au fonctionnement d'un territoire : l'habitat, l'économie, les équipements, les services, l'environnement, les énergies renouvelables, la mobilité...

C'est aussi un document d'aménagement qui organise la cohérence globale des projets et constitue ainsi le fil rouge pour la mise en œuvre des plans et programmes locaux (plan local d'urbanisme, programme local de l'habitat...)

### Pourquoi réviser le SCoT ?

- Pour intégrer le territoire du Bouzonvillois à la démarche
- Pour mieux anticiper l'avenir face aux nouveaux modes de vie, de travail et défis de demain (mobilité, numérique...)
- Pour mieux organiser les réponses aux enjeux du transfrontalier
- Pour mieux affirmer le territoire dans la nouvelle région Grand-Est
- ...

Vous pouvez suivre l'avancée du processus sur le site dédié et consulter les documents en ligne à l'adresse suivante :

<http://scotat.proscot-eau.fr/>

Vous pouvez également communiquer vos remarques en écrivant au syndicat mixte du SCOTAT ou au sein des registres mis à votre disposition au siège du syndicat et des Communautés de Communes et d'Agglomérations aux horaires d'ouverture habituels.

Syndicat mixte du SCOTAT  
40 rue du vieux collège  
57 109 Thionville